



## Note d'information n° 70 -2023

### Journées Européennes du Patrimoine 2023

Chers amis,

L'ASSOCIATION DES RESIDENTS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON  
EN PARTENARIAT AVEC LE MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE MEUDON,  
VOUS PRESENTENT A L'OCCASION DES « JOURNEES EUROPEENNES DU  
PATRIMOINE 2023 »



### **le PARCOURS n°3 du QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN : LES GLYCINES**

Dans cet îlot de verdure au cœur de la ville, vous découvrirez des maisons de caractère et de belles demeures qui se sont développées au fil du temps, ainsi que des lieux de vie, d'échanges culturels et de création.



Trois visites guidées par des membres bénévoles de ARQP habitant le quartier sont organisées :

- Le samedi 16 septembre, départ 15h
- le dimanche 17 septembre, départs à 11h et 15h

Durée du parcours découverte : 1h15 environ

Gratuit (départ angle de l'avenue Jacqueminot et de la rue Marthe Edouard)

Pour plus de détails : vous pouvez visiter le site officiel [Le potager du Dauphin - Meudon - Journées du Patrimoine 2021 \(journees-du-patrimoine.com\)](https://www.journees-du-patrimoine.com/)



(Ville de Meudon)



**Pour participer :**

Sur réservation auprès du Musée d'Art et d'Histoire de Meudon au :  
01 46 23 87 13 ou [contact.musee@mairie-meudon.fr](mailto:contact.musee@mairie-meudon.fr)

Pour l'Association,  
Le président, Denys Millet



*Merci d'adhérer ou réadhérer à ARQP, sur notre site ou avec le formulaire ci-dessous*

*Nota : toute adhésion est valable jusqu'au 30 août 2024*



ASSOCIATION DES RESIDENTS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON-Loi 1901 - 18, rue Valentine - 92190 MEUDON - <https://quartierdupotager-meudon.fr/>

### BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, M. : .....

Demeurant : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Déclare souhaiter devenir membre de l'« Association des Résidents du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon » - loi 1901 (ARQP) conformément à ses Statuts.

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans les conditions conformes à sa Charte RGPD - *cocher la case pour acceptation*

Je vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation annuelle qui s'élève à 20 €.

Date :

Signature :

Les chèques sont à libeller au nom de : « ARQP » et à envoyer au siège de l'association : 18 rue Valentine-92190 Meudon

